

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 12 AVRIL 2019 à 19 h 30

Présents : BISSAY Jean-Pierre – DUTEL Gérard –DUPUY Ghislaine –COMBE Noël. FRENEAT Joseph. DUTHEL Nicole VUILLEMIN Christophe. REY Nicolas ROCHE Agnès

Absents Excusés : DEVARENNE Catherine DENIS Louis

Lecture de l'ordre du jour.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Budget bar auberge : Section fonctionnement équilibrée à la somme de 43 600 euros.

Section investissement équilibrée à la somme de 201 250 euros.

Budget voté à l'unanimité.

Budget Remembrement : Section fonctionnement équilibrée à la somme de 4 148 euros

Budget voté à l'unanimité.

Budget assainissement : Section fonctionnement équilibrée à la somme de 99 524 euros

Section d'investissement équilibrée à la somme de 151 959 euros

Budget voté à l'unanimité

Budget Zone Artisanale : Section de fonctionnement équilibrée à la somme de 34 731 euros

Section d'investissement équilibrée à la somme de 24 600 euros.

Budget voté à l'unanimité.

Budget commune : Section fonctionnement équilibrée à la somme de 651 546 euros

Section d'investissement équilibrée à la somme de 248 814 euros.

Budget voté à l'unanimité.

VOTE DES TAUX COMMUNAUX : le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2019.

LOTISSEMENT DES GENÊTS : le budget de ce lotissement est actuellement en sommeil, Monsieur le Maire demande au conseil son avis pour clore ce budget. Le conseil à l'unanimité décide de clore ce budget.

TRAVAUX DU BAR AUBERGE : Les travaux ont commencé cette semaine.

THD : Des permanences pour informer les usagers sur les démarches de raccordement de leur domicile au réseau sont prévues le vendredi 3 mai de 10 h à 12 heures et le vendredi 17 mai de 14 h à 17 heures à la salle de la cure.

QUESTIONS DIVERSES :

- Ghislaine Dupuy et Nicolas Rey assisteront à une conférence organisée par la communauté de communes à Balbigny le mercredi 24 avril à 19 heures en mairie de Balbigny.
- Motion pour le collège Montaigne de Balbigny : Monsieur le Maire donne lecture d'informations concernant des baisses de dotations pour la prochaine rentrée scolaire qui entraînerait la suppression de trois postes d'enseignants. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la motion de soutien pour le collège de Balbigny.

-

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 55.